



Maghreb Canada Express

ÉDITION MAGAZINE

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE?

Contactez-nous pour :

- Obtenir une pré-qualification
- Acheter avec DS comptant*
- Renouveler votre hypothèque
- Refinancer votre hypothèque
- Consolider vos dettes

Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque.

* Certaines conditions s'appliquent
** Hypothèques résidentielles

Badre Izouggaghen B.Sc. Pg.
Agent immobilier agréé
Conseiller en Financement Hypothécaire

INTELLIGENCE HYPOTHÉCAIRE
Service personnalisé

Cell.: (514) 991-7738 (577) 775-3204
Courriel : izouggaghen.b@intelligencehypothecaire.ca

SALAMET SALAD

ABDEL SALEH EL WERFALLI PREND SOIN DE VOTRE VOITURE.

Spécialité Auto & Mécanique Générale

- Electronique Diagnostic, Complete Car Care;
- Entretien complet de votre véhicule;
- Européennes, Japonaises, Américaines.

1446, Rue Berry, Loc. 4, St-Hubert (Qc), J4Z 1A3
Tél: 450-490-8884, Cell: 514-602-4323 Fax: 450-462-4622

SAFA VOYAGES

1400, Avenue West, suite 240, Montral (Qc) H4N 1C8

Toutes destinations. Réservations garanties. Services de voyages. Services touristiques.

Meilleurs tarifs pour le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et le Moyen Orient.

اختصاصي في اسفار العمرة والحج

TOUTES SORTES DE VISAS POUR L'ARABIE SAOUDITE

Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4616
Fax: (514) 332-8299
info@safatravel.com http://www.safatravel.com



MAROC - CANADA

Accord de libre échange en vue

POINT DE VUE
La secousse tunisienne face à la stabilité marocaine

ASSOCIATIONS EN ACTION
Ali Zoubeidi fait découvrir le Maroc à 25 autres étudiants québécois

Photo: MAP

DALMA IMMIGRATION

Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1989

Daniel Welfette, Président
Membre de la Société Canadienne de l'Immigration
Ancien haut fonctionnaire du Ministère de l'Immigration du Québec

Canada

- Résidence permanente
- Travailleurs qualifiés;
- Regroupement familial;
- Gens d'affaires

AFRIQUE

Immigration permanente gratuite!

Adresse: 390, Notre-Dame Ouest, suite 400, Montréal (Qc) H2Y 1T9 - Canada
Courriel: info@dalma.ca
Tél.: (514) 962-9584 Fax: (514) 962-0895

www.dalma.ca

Sommaire...



Kathleen Weil



J. Félix Chénier



Jaouad E.

CANADA / QUÉBEC

- ◆ Aide au développement du Canada au Maroc.....Pages 4
- ◆ Canada-Maroc: Accord de libre échange en vue.....Page 5
- ◆ Renouvellement de l'entente en régionalisation de l'immigration.....Page 7

MAROCAINS DU MONDE

- ◆ Universités d'été 2011..... Page 8
- ◆ Bourses universitaires pour les MRE.....Page 9
- ◆ FECCCM: Appel à projets.....Page 12

TRIBUNE LIBRE

- ◆ La fenêtre d'opportunité tunisienne Page 10
- ◆ Tunisie: Premier responsable et perdant: L'Occident.....Page 11

VILLE DE MONTRÉAL

- ◆ Affaire Anas Bennis: La ville aurait dépensé 40.000\$ pour cacher la vérité ...Page 14

PODIUM

- ◆ Ourida, une petite fleur dans la jungle des hôtels de Rabat.....Page 17

POINT DE VUE

- ◆ La secousse tunisienne face à la stabilité marocaine.....Pages 18-19

VIE COMMUNAUTAIRE

- ◆ 3è forum international de la jeunesse et d'échange culturel.....Page 20
- ◆ Stage d'étude et d'observation de 3 semaines au Maroc pour 25 québécois...Page 21

COURRIER DES LECTEURS

- ◆ Il faut dénoncer haut et fort le chômage des maghrébinsPages 22-23

PAGES CULTURELLES

- ◆ Les îles et les canons de Mogador.....Page 24

NOTRE PETIT VILLAGE, LA TERRE !

- ◆ Stéphane Hessel le Magnifique..... Pages 26-27

PAGES SPORTIVES.....Pages 28 à 31

Pour si peu que \$ 3,⁷⁵ par mois, recevez Maghreb Canada Express, à domicile ou à votre bureau !

Le Mensuel "Maghreb Canada Express" est devenu, un Magazine: Plus facile à lire et à archiver. Mais aussi plus coûteux pour nous ! Pour le recevoir chez vous, des frais annuels de 45 \$, toutes taxes comprises, sont demandés (Vous recevrez 12 numéros par année). Votre contribution servira à couvrir les frais de gestion et d'envoi par la poste (courrier ordinaire) et nous laissera un bénéfice d'environ 2 dollars par abonné et par mois: Ce qui nous aidera à maintenir la qualité du produit et du service..

Si vous aimez ce que nous faisons, souscrivez à cet abonnement de soutien en nous envoyant votre adresse postale par courriel à : elfouladi@videotron.ca : Le numéro du mois courant vous sera envoyé, accompagné de votre facture annuelle détaillée et contenant les modalités de paiement.

UN GRAND MERCI POUR VOTRE ENCOURAGEMENT !

Compte à rebours pour une fin du Monde annoncée

D'un Continent à l'autre ...



A. El Fouladi

Selon ceux et celles qui croient au calendrier Maya, il ne nous reste plus qu'une petite année à vivre. Et, par conséquent, le compte à rebours vient d'être déclenché avec l'avènement de 2011 !

Mon ami *Lafhama* de Montréal y croit dur comme fer et il commence déjà à semer les bonnes actions à tout vent, histoire de se racheter et d'effacer ses *seyyi'at* (péchés) avant qu'il ne soit trop tard !

- Voyons mon ami, me risqué-je de lui faire remarquer, depuis que je suis sur terre, on m'a annoncé au moins une dizaine de fins du monde. Cela n'a pas empêché le terre de continuer de tourner et le soleil de se lever chaque matin à l'Est !

- Mais cette fois-ci c'est différent me lance-t-il le regard hagard: Il y a de ces signes qui ne trompent pas ! Tiens, par exemple, Qatar va organiser la coupe du monde de football de 2022 !

Réprimant un fou rire, je lui rétorque, à la blague, que de toute façon, si ses craintes de fin du Monde se réalisent, il n'y aura personne pour regarder les chameaux pousser le ballon rond vers les buts.

«Tu as tort de te moquer. Ah que tu as tort! Tu les sous-estime ! Et pourtant, leur maître chameau a fait partir une chaîne TV il y a quelques années; La CNN arabe qu'ils disent ! Et tu sais quoi ? Depuis ce temps, tout le monde ne regarde plus que la bosse des autres chameaux... Jamais la bosse du maître chameau !»

Et Mon ami *Lefhama* de poursuivre:

Ce pays n'a même pas de tradition footballistique ! Ils vont tout importer: Leur équipe

nationale, leurs hooligans et même des stades démontables qu'ils prétendent offrir à d'autres pays, une fois les compétitions terminées. Mon œil ! Ils ne sont que 170.000 ! Ils vont largement entrer dans ces stades climatisés, s'il te plaît, quand la fin du Monde va faire rôtir les autres à l'extérieur !

« Leur objectif, te dis-je, n'est pas de préparer la Coupe du monde mais de se préparer, tous seuls, pour survivre à la fin du Monde dans leurs stades sophistiqués! »

Laissant mon ami *Lefhama*, à ses divagations devant sa bière qu'il se veut halal, je m'en retourne chez nous rédiger ce billet; Le premier de cette année *pré apocalyptique*.

Chemin faisant je n'ai pas pu m'empêcher de penser que construire des stades climatisés, nul part dans le désert, sous des températures de +50°, avec toute l'énergie fossile qu'il faut pour réaliser un rêve digne d'un pharaon, n'est pas le meilleur exemple que le monde puisse donner pour réduire le réchauffement anthropique de la planète!

Et je ne peux pas non plus m'empêcher de penser que les Arabes ont raté leur rendez-vous avec l'Histoire, au début du siècle dernier: N'ayant pas su investir pour équilibrer les forces dans la région, ils se trouvent maintenant réduits à quémander leur sécurité aux pieds des Américains.

Au début de ce siècle, Ils investissent pour satisfaire leur ego et, par conséquent, perdre leur indépendance, au lieu d'investir dans la recherche scientifique en vue de remplacer leur pétrole par une richesse durable, Chassez le naturel, et le naturel revient... au désert !

A. El Fouladi

© Une production
MAGHREB CANADA EXPRESS
"D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca
ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman El Fouladi, Ph.D.

elfouladi@videotron.ca

Contact et publicité:

info@maghreb-canada.ca

Tel. (514) 576-9067

Chroniqueurs:

Mostafa Benfarès, Ph.D.

Yassine El Fouladi, B.Sc.

(Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

Salaheddine Lemaizi, journaliste

(Maroc)

Infographie:

Abderrahman El Fouladi

Impression:

Les PRESSES du FLEUVE

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003.

Il est le seul à être distribué aussi bien à Montréal que dans la ville de Sherbrooke (Estrie).

Aide au développement du Canada au Maroc

Maroc - Canada...

Le Canada a annoncé, le 27 janvier dernier, un financement pour deux projets clés en éducation au Maroc, soit 12,2 millions de dollars pour le Projet d'appui à la gestion des établissements scolaires du Maroc et 11,5 millions de dollars pour le Projet d'appui à la réforme de l'éducation par le biais de l'approche par compétences.

Les deux projets devraient se réaliser entre 2011 et 2014.

Le Canada met en oeuvre un programme de développement au Maroc depuis 1963. Ce programme s'aligne sur l'Initiative nationale de développement humain du Maroc, dont la priorité est de réformer le secteur de l'éducation. Par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada appuie le Maroc dans cette réforme, qui vise à multiplier les possibilités pour les enfants et les jeunes. Il le soutient également dans le travail qu'il réalise en vue d'adapter le système d'éducation aux particularités de l'économie moderne. En 2008-2009, le Canada a versé 10,68 millions de dollars en aide au développement au Maroc. De cette somme, environ 763 000 \$ ont été versés à des partenaires multilatéraux importants comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement pour financer leurs activités dans le pays.

Le Canada aide plus précisément le gouvernement du Maroc à réformer son système d'éducation et à élaborer des programmes de formation axés sur les compétences dans le but d'accroître l'employabilité des jeunes tout en contribuant à l'économie en plein essor du pays.

1. Principaux projets en éducation

* Le soutien du Canada au Projet d'appui à la gestion des établissements scolaires du Maroc améliorera la qualité de l'éducation pour les garçons et les filles de sorte qu'ils puissent contribuer à l'économie du savoir. À cette fin, le projet vise à former des directeurs d'établissements scolaires, notamment à améliorer leurs compétences en gestion. Il vise également à mettre en oeuvre des réformes qui faciliteront l'accès à l'éducation pour les filles et augmenteront la représentation des femmes à des postes de décision dans le système d'éducation.

Contribution de l'ACDI : 12,2 millions de dollars

Durée : 2011-2014

* Le Projet d'appui à la réforme de l'éducation par le biais de l'approche par compétences soutiendra les efforts de



« Le Canada apprécie grandement ses relations de longue date avec le Maroc et il est fier d'appuyer les efforts de ce dernier pour moderniser son système d'éducation et renforcer son économie. Le soutien annoncé aujourd'hui multipliera les possibilités pour les jeunes gens de prendre part à l'économie marocaine croissante. » S. Harper Premier ministre du Canada, le 27 janvier 2011.

réforme nationale visant à rendre les programmes de perfectionnement des compétences du Maroc mieux adaptés aux besoins des employeurs. Le Canada fournira une assistance technique au ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Maroc et à d'autres intervenants en vue d'améliorer la gestion des centres de formation professionnelle, principalement par l'adoption d'une approche fondée sur les compétences de telle sorte que les progrès des élèves soient fondés sur l'atteinte de certaines normes.

Contribution de l'ACDI : 11,5 millions de dollars

Durée : 2011-2015

2. Autres programmes ou projets

Les programmes de développement canadiens au Maroc comportent également des réformes dans les administrations nationales, régionales et municipales visant à promouvoir la démocratie, la primauté du droit et l'égalité entre hommes et femmes.

* Le Projet de gouvernance locale au Maroc a pour but de doter les administrations locales de la capacité de planifier et

de fournir des services publics essentiels, y compris en éducation et en santé. Grâce à ces outils, ces administrations répondront mieux aux attentes et rendront mieux compte de leurs gestes par la participation citoyenne au processus de prise de décisions. Le projet cherche également à améliorer les relations entre les citoyens, le gouvernement et les représentants élus. Les partenaires de mise en oeuvre sont les sociétés CRC Sogema de Longueuil, au Québec, et Cowater International d'Ottawa.

Contribution de l'ACDI : 13 millions de dollars

Durée : 2005-2011

Le Canada vient aussi en aide au Maroc par l'entremise des programmes et des projets à vocation régionale de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

* Le Programme régional pour le Moyen-Orient élargi et l'Afrique du nord ainsi que le programme de gestion efficace des zones humides méditerranéennes s'inscrivent dans une initiative de 2008 du G8. Le Canada y a engagé jusqu'à 50 millions de dollars canadiens. Depuis

À suivre, page 5

Aide au développement du Canada au Maroc

Suite de la page 4

2004, 39 millions de dollars canadiens ont été engagés dans des projets réalisés par des partenaires, notamment l'Organisation internationale du travail, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale (Société financière internationale) et la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES). Le reste des fonds sera affecté au cours des deux prochaines années.

* Le programme de gestion efficace des zones humides méditerranéennes procure, à des groupes de la société civile, les outils dont ils ont besoin pour collaborer avec le gouvernement marocain à la gestion des terres humides. Par ce projet, on cherche à s'assurer que le gouvernement tient compte du point de vue des gens qui exploitent les ressources des zones humides lorsqu'il prend des décisions touchant ces dernières.

Contribution de l'ACDI : 2 millions de dollars

Durée : 2007–2012

3. Principaux partenaires multilatéraux

Le Canada soutient le Maroc en accordant un financement de base à des partenaires multilatéraux clés, notamment les suivants :

* Le Groupe de la Banque mondiale, principalement dans une stratégie pour aider le Maroc à relever ses grands défis de développement, particulièrement accélérer la création d'emplois, soutenir sa croissance économique et réduire la pauvreté et la marginalisation. Cette stratégie a quatre objectifs : accroître la concurrence et le climat d'investissement; rendre les services de base plus accessibles aux groupes pauvres et marginalisés; rehausser l'efficacité du système d'éducation; et enfin, améliorer la gestion de l'eau tout comme l'accès aux services d'aqueduc et sanitaires;

* La Banque africaine de développement, principalement en matière d'efficacité de l'administration publique, en vue de con-

solider l'infrastructure économique et sociale ainsi que le développement du secteur privé;

* Le programme des Nations Unies pour le développement, principalement dans le cadre de l'Initiative nationale de développement humain du Maroc qui encourage : le renforcement de sa capacité en gouvernance démocratique; la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale; enfin, le développement énergétique et durable. La promotion des droits de la personne et de l'égalité entre les sexes font partie intégrante de ces activités.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les projets de développement canadiens au Maroc, veuillez consulter la page Banque de projets de l'Agence canadienne de développement internationale.

Source: Service Presse CPM

Le Premier ministre du Canada, Stephen Harper, et son homologue du Maroc, Abbas El Fassi, ont annoncé le 27 janvier dernier que les deux pays entameront des négociations en vue d'un accord de libre-échange. L'annonce a été faite à l'occasion d'une visite de travail du Premier ministre Harper au Maroc. Le Premier ministre était accompagné par Peter Van Loan, ministre du Commerce international, et Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture. « L'économie demeure la priorité numéro un de notre gouvernement, a déclaré le Premier ministre Harper. Un accord de libre-échange avec le Maroc serait le premier accord du genre conclu par le Canada avec un pays du continent africain, et un autre exemple des efforts déployés par notre gouvernement pour créer des emplois et de la croissance économique par la libéralisation du commerce. »

«Le Canada et le Maroc entretiennent déjà une relation dynamique assortie de liens linguistiques et culturels étroits. Un accord de libre-échange Canada-Maroc enrichirait non seulement cette relation, mais ouvrirait de nouveaux marchés, stimulerait la croissance économique et créerait des emplois tout en aidant nos

agriculteurs et nos entreprises à faire face à la concurrence mondiale.»

Les entreprises canadiennes ont désigné le Maroc comme un marché prioritaire pour un accord de libre-échange. Le gouvernement Harper continuera à mobiliser toutes les parties intéressées pour faire en sorte que leurs intérêts et leurs préoccupations soient pris en considération tout au long des négociations.

Maroc-Canada Accord de libre échange en vue...

"Le Maroc est un marché crucial pour les producteurs canadiens de blé et de légumineuses", a affirmé, de son côté, le ministre canadien de l'Agriculture Gerry Ritz, soulignant qu'"un renforcement des échanges commerciaux aidera à s'assurer que des produits alimentaires de qualité supérieure sont disponibles à

longueur d'année, ce qui profitera tant aux agriculteurs qu'aux consommateurs du Canada et du Maroc".

"Les produits agricoles, d'une valeur de 267 millions de dollars, représentaient le gros des échanges canadiens avec le Maroc en 2009", a ajouté le ministre canadien dans un communiqué rendu public le 28 janvier dernier par son département.

"Au-delà des principales exportations alimentaires du Canada, soit le blé dur et les légumineuses (surtout les lentilles et les pois), cet accord de libre-échange ouvrirait aussi des débouchés éventuels pour le matériel génétique de souche laitière et les aliments pour animaux", précise M. Ritz, affirmant que les deux pays "continuent d'entretenir une relation productive de longue date".

Contribuent à ce rapprochement entre les deux pays leur appartenance commune à la Francophonie et la présence au Canada d'une importante communauté marocaine, a indiqué le ministre, affirmant que "les liens culturels que partagent le Canada et le Maroc sont solides".

Source: Service Presse du CPM et dépêche MAP

Renouvellement de l'entente en régionalisation de l'immigration

Québec / Immigration...

La ministre Kathleen Weil et la CRÉ du Bas-Saint-Laurent misent sur l'immigration pour favoriser le dynamisme de la région



La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Kathleen Weil, et le président de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, M. Michel Lagacé, ont annoncé aujourd'hui le renouvellement de l'Entente spécifique de régionalisation de l'immigration dans la région du Bas-Saint-Laurent, en présence de nombreux partenaires.

En plus de permettre à la région de bénéficier davantage de l'apport de l'immigration, l'entente, qui représente un investissement de 575 000 \$ réparti sur deux ans, donne un nouvel élan aux partenariats régionaux et locaux déjà existants. Elle permet aussi de soutenir des projets concrets pour attirer dans la région du Bas-Saint-Laurent des travailleurs qualifiés issus de l'immigration, nécessaires au développement des entreprises, et pour faciliter leur établissement durable.

« Le Bas-Saint-Laurent est une région

dynamique et je suis heureuse qu'elle mise, entre autres, sur l'immigration pour combler les besoins de main-d'œuvre qualifiée. Notre gouvernement encourage les initiatives du milieu qui visent à faciliter l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région. Cette entente permettra de consolider et de développer les services locaux pour attirer et retenir quelque 120 nouveaux arrivants au Bas-Saint-Laurent », a déclaré la ministre Kathleen Weil.

Cette entente spécifique vise cinq objectifs principaux :

Promouvoir l'immigration comme une stratégie de développement durable et faire de la région du Bas-

Saint-Laurent un pôle d'attraction auprès des personnes immigrantes, et mobiliser les acteurs locaux et régionaux concernés par l'immigration;

Développer un réseau d'intervenants qui pourront arrimer les besoins des employeurs bas-laurentiens et les compétences des personnes immigrantes et assurer à ces dernières l'accès à des services d'accueil et d'intégration sur le territoire;

Favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région;

Favoriser l'instauration de relations interculturelles harmonieuses et promouvoir l'apport de l'immigration auprès de la population;

Appuyer la préparation du milieu par la tenue d'activités de formation en gestion de la diversité.

« Je demeure persuadé que l'entente

favorisera l'établissement durable dans la région de travailleurs immigrés qualifiés et qu'elle contribuera à renforcer la concertation entre tous les partenaires », a déclaré le président de la CRÉ, M. Michel Lagacé. Outre l'intégration durable des personnes immigrantes dans le Bas-Saint-Laurent, il souhaite aussi qu'elle contribue à la croissance économique de la région.

La ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Mme Nathalie Normandeau, a fait savoir que cette entente est un atout supplémentaire pour la région. « D'ici 2013, il y aura plus de 16 700 postes à combler dans la région. Les personnes immigrantes veulent travailler et participer à la vie de la collectivité. Le dynamisme qu'on connaît du Bas-Saint-Laurent s'en trouvera enrichi », a-t-elle ajouté.

L'entente est mise en œuvre par trois partenaires : le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la CRÉ du Bas-Saint-Laurent et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Rappelons que, selon le recensement de 2006, la population immigrante de la région représente 1 % de la population totale, soit 2 005 personnes. De plus, les cégeps de La Pocatière, de Rivière-du-Loup, de Rimouski et de Matane, l'Institut maritime du Québec, l'Institut de technologie agroalimentaire et l'Université du Québec à Rimouski accueillent des étudiants étrangers et plus particulièrement, depuis 2004, des étudiants réunionnais, dont la présence contribue à accroître la diversité culturelle de la région et le dynamisme des établissements scolaires.

« Avec le renouvellement de cette entente, le Bas-Saint-Laurent fait partie des régions du Québec qui misent sur la diversité pour assurer leur dynamisme », a conclu la ministre Kathleen Weil.

Source: Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles

Traite des personnes: Le Bloc passe à l'action

Il ne sert à rien de dénoncer le problème de la traite des personnes si cette dénonciation n'est pas accompagnée de mesures concrètes et applicables afin de décourager les criminels qui en tirent des revenus juteux et de donner des outils aux policiers.



Voilà pourquoi le Bloc Québécois a déposé un projet de loi qui veut préciser la nature de l'offense et par la même occasion permettre aux autorités judiciaires de punir comme il se doit les gens qui tirent profit de cette pratique abjecte », a déclaré la porte-parole du Bloc Québécois en matière de sécurité publique et députée d'Ahuntsic, Maria Mourani.

Accompagnée de la directrice générale de l'organisme Concertation femmes, Maysoun Faouri, ainsi que de plusieurs femmes membres de cet organisation, toutes venues appuyer le projet de loi du Bloc Québécois, Maria Mourani a souligné les nombreuses lacunes des dispositions de l'article 279 du Code criminel portant sur la traite des personnes, qui font en sorte que celles-ci sont à toutes fins utiles peu utilisées par les procureurs lorsque les causes sont présentées devant les tribunaux.

Le produit de nombreuses consultations

« J'ai réalisé de très nombreuses consultations au cours des derniers mois sur ce projet de loi et travaillé en partenariat étroit avec les différents organismes concernés, dont le SPVM (moralité et module exploitation sexuelle des enfants) afin d'améliorer les dispositions actuelles du Code criminel et d'offrir au système judiciaire une alternative, qui permettra effectivement de punir les coupables et de lutter efficacement contre la pratique de la traite des humains », a expliqué Maria Mourani.

Ces consultations ont permis d'identifier des irritants majeurs qui rendent la loi actuelle contreproductive. Entre autres, les peines infligées aux personnes reconnues coupables de traite des personnes sont peu



sévères alors que les infractions sont extrêmement graves. Ce projet de loi permettra donc au juge d'imposer des peines consécutives pour la traite des personnes et le proxénétisme. Par ailleurs, le projet de loi de la députée d'Ahuntsic prévoit aussi des modifications afin que la définition de traite des humains englobe la manipulation et les menaces implicites. Il vise aussi à renverser le fardeau de la preuve, en même temps que de confisquer les biens de la criminalité de ceux qui sont reconnus coupables de traite des personnes et de proxénétisme. Enfin, il permettra d'arrêter et d'inculper les trafiquants canadiens qui vont à l'étranger pour commettre leurs délits.

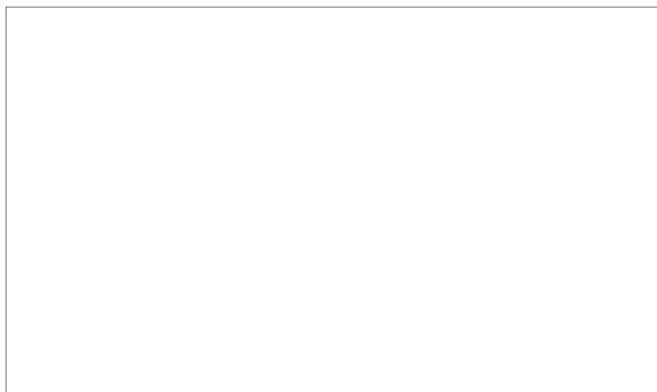
Un appui clair des intervenants du milieu

« Concertation femmes offre son appui à la députée d'Ahuntsic quant au projet de loi C-612 sur la traite des personnes. Étant un organisme dédié à la défense des droits

des femmes, nous ne pouvons qu'applaudir l'initiative de Maria Mourani qui par ce projet de loi permettra de cibler les proxénètes et de protéger les victimes, dont la grande majorité sont des femmes. », a commenté Maysoun Faouri, directrice générale de Concertation femmes.

D'autres organisations, comme le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII), l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS), la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), Plaidoyer victimes, le Centre des femmes italiennes de Montréal et La Maison de Marthe, ont également fait connaître leur appui au projet de loi C612 de Maria Mourani, députée d'Ahuntsic.

Source: Jean-François Lemieux



ÉCOLE DE CONDUITE AMEL
Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine; instruction en Français
Anglais ou Arabe
Votre réussite nous tient à coeur !
3300, Boul. Rosemont, Suite 225
Montréal (Qc) H1X 1K2
(Autobus 67 ou 197)
Tél. (514) 729 6330
Nous louons les Voitures pour l'examen
EXAMEN

Universités d'été 2011

Dans le cadre de sa stratégie 2008/2012, le Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger a engagé plusieurs actions en faveur des jeunes marocains résidant à l'étranger (MRE) ; parmi lesquelles les Universités d'été.

Cette action, en réponse à la demande de plus en plus forte de la Communauté MRE dans les domaines culturel et éducatif, vise la préservation de l'identité nationale des nouvelles générations de la communauté émigrée dans ses dimensions linguistique et culturelle, la propagation des valeurs civilisationnelles fondées sur la tolérance, le dialogue et la cohabitation et le renforcement de leur attachement à leur mère patrie. Elle s'inscrit dans le programme d'accompagnement et d'animation du séjour estival des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger au Maroc.

Suite au succès de la 2ème édition des Universités d'été organisée le mois de Juillet 2010 pour 500 jeunes marocains sur neuf sites universitaires (Rabat-Souissi, Rabat-Agdal, Tétouan, Casablanca, Marrakech, Mohammedia, El-Jadida, Agadir et Oujda), la 3ème édition destinée aux jeunes âgés de 18 à 25 ans sera organisée du 15 au 25 Juillet 2011 pour environ 500 candidates et candidats de différents pays d'accueil, en partenariat avec les mêmes universités.

Dans ces universités, il est programmé de réaliser des activités diversifiées concernant le domaine linguistique, l'organisation des conférences et les visites à

caractère culturel, économique, artisanal et artistique.

Ces universités offrent non seulement un espace d'apprentissage de langue et culture marocaines, mais également des opportunités réelles pour que ces jeunes puissent rencontrer leurs homologues et les différentes composantes de la société marocaine (des universitaires, des élus, des grands responsables du secteur économique, des professionnels, des intellectuels, des artistes, des associations,...), permettant ainsi de renforcer et de créer des relations de convivialité et d'amitié entre les Marocains.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le participant aux Universités d'été 2011 doit être :

1. Un jeune de la diaspora marocaine ;
2. Universitaire ;
3. Âgé de 18 à 25 ans ;
4. Souscrit à une assurance couvrant le territoire Marocain.

Le **Formulaire d'inscription** doit être rempli électroniquement et envoyé par voie électronique à l'adresse suivante :

Univ.ete2011@mcmre.gov.ma

La **date limite d'inscription** est le 31

Mars 2011.

Le nombre de places est limité à 50 pour chaque université.

Frais d'inscription : 1000 Dh (mille Dirhams) payable par virement sur le compte bancaire créé à cette opération dont ses coordonnées vous seront déléguées au moment opportun.

Frais de séjour : Hébergement, Restauration, Transport interne et les billets d'avion (aller - retour) sont à la charge du Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger.

PROGRAMMES

- * Universités Abdelmalek Assaad - Tétouan
- * Université Mohamed Premier-Oujda
- * Université Ibn Zohr-Agadir
- * Université Mohamed V-Rabat-Agdal
- * Université Mohamed V-Rabat -Souissi
- * Université Cadi Ayyad-Marrakech
- * Université Chouaib Doukkali-ElJadida
- * Université Hassan II-Mohammedia
- * Université Hassan II-Casablanca



Bourses universitaires pour les MRE

Le consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal a le plaisir d'informer les membres de la communauté marocaine du Canada que la date limite pour le Dépôt de candidatures pour l'obtention de bourses universitaires octroyées par le Ministère chargé de la communauté Marocaine résidant à l'étranger au profit des étudiants marocains démunis de la communauté marocaine du Canada pour l'année universitaire 2010 – 2011 a été prorogée au lundi 28 février 2011 et ce, afin de permettre à ces étudiants marocains de compléter leurs dossiers.

Pour rappel, voici les documents constitutifs du dossier de candidature :

Dossier de candidature pour bénéficiaire de la bourse

(pour le 1er cycle)

- 1- demande manuscrite
- 2- présenter une attestation de poursuite d'études dans le pays d'accueil à partir de la première année du collègue (ou CEGEP).
- 3- une copie légalisée par les autorités compétentes du baccalauréat (ou Diplôme de fin de CEGEP) obtenu dans le pays d'accueil de l'étudiant
- 4- copie de la carte d'identité nationale ainsi que de la carte consulaire
- 5- copie légalisée par les autorités compétentes de certificat d'inscription dans les établissements universitaires supérieurs au cours de l'année universitaire 2010-2011 traduite en français ou en arabe si écrite dans une autre langue autre que l'arabe, le français ou l'anglais.
- 6- Copie légalisée par les services des postes consulaires du lieu de résidence du concerné de la carte de résidence du père ou du titulaire légal.

7- Relevé de note des trois années du baccalauréat (ou CEGEP).

8- Copie légalisée par les services des postes consulaires du lieu de résidence de l'étudiant de l'attestation de salaire ou du revenu annuel des parents et des tuteurs désignés des candidats.

Conditions relatives à l'octroi des bourses aux étudiants du Master et du Doctorat:

Les bourses seront attribuées chaque année en fonction de l'excellence scientifique tenant compte du nombre d'années d'étude et des mentions obtenues.

Pour les étudiants du Master les bourses seront attribuées pour une année renouvelable à condition de la réussite de l'étudiant et son passage à la deuxième année. La bourse ne peut être attribuée plus de 2 ans.

Pour les étudiants dans le cycle de doctorat, les bourses seront attribuées pendant 4 ans au maximum et ce en fonction du rapport annuel fait par le directeur de thèse qui évalue l'avancement du travail du chercheur.

Dossier de candidature:

- 1- demande manuscrite destinée au Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, la formation des cadres et la recherche scientifique sous l'égide du Ministre chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'étranger.
- 2- Préciser la situation précaire du concerné dans la demande
- 3- Copie légalisée par les autorités compétentes du baccalauréat (ou fin de CEGEP) et obtenu dans le pays d'accueil de l'étudiant.
- 4- Copie légalisée par les autorités compétentes de certificat d'inscription dans les établissements universitaires supérieurs au cours de l'année universitaire 2010-2012 avec comme

condition sa traduction en langue arabe ou française si délivré dans une langue autre que l'arabe ou le français ou l'anglais .

5- Copie légalisée de la carte de résidence du parent ou du tuteur légal

6- Copie de la carte d'identité nationale de l'étudiant

7- Copie légalisée de la licence pour les étudiants du master

8- Copie légalisée de la licence et du master pour les étudiants du Doctorat.

9- Relevé de notes des années de la licence pour les étudiants du Master.

10- Relevé de note des années du Master pour les étudiants du Doctorat.

11- Copie légalisée par les services des postes consulaires du lieu de résidence de l'étudiant de l'attestation de salaire ou de revenu annuel des parents ou des tuteurs désignés des candidats.

Conditions de dépôt de dossiers:

Les étudiants résidant à au Canada désirant bénéficier des bourses indiquées ci-dessus doivent présenter les dossiers ainsi que tous les documents demandés au service culturel du Consulat Général du Maroc à Montréal

Conditions de sélection des candidatures

La sélection des dossiers de candidature ainsi que la sélection des bénéficiaires de la bourse d'étude seraient faites par le biais d'un comité commun entre le Ministère Chargée de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger et le Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur, la Formation des cadres et la Recherche Scientifique.

Date limite pour l'acceptation les dossiers de candidature:

le 28 février 2011.

La fenêtre d'opportunité tunisienne

Tribune libre...

Les évènements récents en Tunisie ont surpris bien des personnes peu conscientes du fait que derrière l'image ensoleillée de ce pays de villégiature couvaient de très fortes tensions qui furent à la source du soulèvement populaire, mettant ainsi fin au régime du président Ben Ali.



Par Dr David Bensoussan,
Auteur de l'ouvrage *Il était
une fois le Maroc*, Éditions du
Lys

Ceux qui tentaient d'approfondir la question tunisienne savaient que l'on pouvait y évoluer sans problème pour autant que l'on ne critiquât point le gouvernement. Par ailleurs, ce dernier jouait la carte anti islamique pour faire valoir son régime auprès des gouvernements d'Occident.

La tentation simpliste est de s'inspirer de l'exemple tunisien pour l'appliquer à l'ensemble des pays arabes (p. ex. Le Maroc est aussi une dictature, La Presse du 26 janvier 2011).

Il est vrai que la majorité des pays arabes sont gouvernés par des régimes autoritaires. Dans la plupart de ces pays, les citoyens vivent au quotidien la dure réalité voulant que le rythme de création d'emplois ne suive pas celui du taux de natalité. Certaines personnes s'expatrient pour tenter de mieux vivre ailleurs, élites professionnelles incluses. D'autres se rabattent sur la religion et constituent une cible d'embrigadement potentiel pour les radicaux islamistes. La corruption, ce fléau universel, est ressentie encore plus durement du fait de l'énormité du fossé qui sépare une minorité de nantis du

reste de la population.

Dans le cas du Maroc, la démocratisation de ce pays a été amorcée par le souverain actuel. Au lendemain de l'indépendance du Maroc en 1956, le régime parlementaire eu du mal à s'imposer et le Parlement fut suspendu plus d'une fois. Or, depuis l'avènement en 1999 du souverain actuel Mohamed VI, des changements fondamentaux ont été réalisés : ainsi et à titre d'exemple, le statut de la femme, et notamment de la femme divorcée, a été amélioré par la réforme de la Moudawana ; l'instance équité et réconciliation (IER) a mis au grand jour les souffrances des personnes torturées durant les « années de plomb » du souverain précédent et les confessions publiques des victimes de la torture ont longtemps fait la manchette dans les médias ; le degré de liberté de la presse ne se compare aucunement avec celui qui a prévalu les années passées. La dynamique de ces réformes s'inscrit dans l'orientation d'une plus grande ouverture démocratique.

Qui plus est, si le degré de démocratie

se mesure selon la façon dont un pays traite ses minorités, le Maroc est le seul pays qui est fier d'avoir un musée juif et qui accueille à bras ouverts ses anciens ressortissants. En outre, ce fut le souverain Hassan II qui initia dans son propre pays les pourparlers qui aboutirent à la paix entre l'Égypte et Israël.

Il n'en demeure pas moins que le Maroc reste également soumis aux mêmes pressions que les autres pays arabes et le sort a voulu que la plupart des pays dotés de richesses pétrolières soient ceux qui sont dotés d'une faible population. Il est à espérer que l'exemple donné par la Tunisie, s'il aboutit à des réformes démocratiques, constituera une fenêtre d'opportunité qui contribuera à améliorer les libertés civiques dans les pays arabes ou encore à y accélérer le processus de démocratisation. Tout comme les autres pays arabes, le Maroc est un vaste chantier de ressources physiques et humaines qui ne cherchent que le plein épanouissement.

Tunisie: Premier responsable et perdant: L'Occident !

Tribune libre...

Nous sommes tous emballés par la révolution du peuple tunisien contre le pouvoir totalitaire et dictatorial. Une révolution qui s'ajoute à d'autres dans l'histoire de l'humanité et des peuples fiers et allumés.



Par Kamal El-Batal

Certes, nous tous, sommes admiratifs face à cette 'Révolution du Jasmin' en éprouvant à la fois, un sentiment de tristesse et de joie. Tristesse, à cause de la honte de certains dirigeants arabes qui ne cherchent qu'à appauvrir le peuple, bafouer les Droits Humains et démocratiques, s'enrichir à fond la caisse et surtout, qui vendent les intérêts de leur civilisation et culture aux occidentaux, à la condition qu'ils demeurent au pouvoir.

Zut alors! Joie, parce qu'enfin, le peuple tunisien, entre dans une ère nouvelle : Celle de la démocratie non pas à l'occidentale mais plutôt à la tunisienne si nous partageons le fait que ces, soi-disant, démocrates occidentaux, ont toujours soutenus le régime de Ben Ali.

Joie encore, parce que le peuple tunisien a su comment défier l'ancien colon : la France!

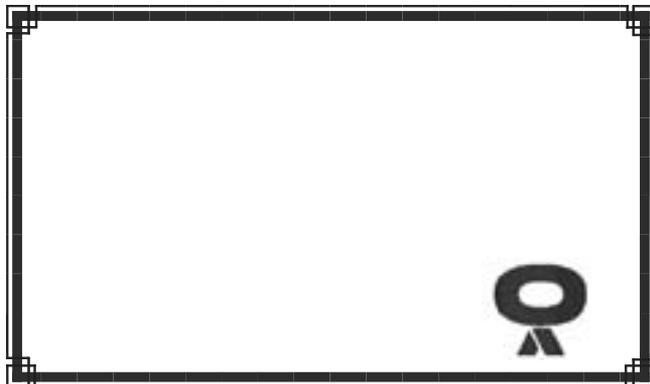
La question que l'on doit tous se poser est la suivante : pourquoi les pays occidentaux - soi-disant- démocrates, soutiennent ces régimes et continuent de le faire au détriment des libertés individuelles et collectives mais au profit du totalitarisme et de la dictature ? La France qui a tant soutenu ce régime au point de considérer Ben Ali comme son chouchou d'Afrique du Nord ou encore, les USA, qui continuent de soutenir Moubarak d'Égypte, alors que la population en a ras-le-bol... Certains vont dire que l'occident maintienne ces chouchous pour lutter contre la montée de l'intégrisme religieux. Si on se base sur cette logique illogique, l'occident cherche à défendre avant tout, ses intérêts, qu'importe le système politique qui émergera dans ces pays! Avouons le, que c'est une attitude égoïste et colonialiste. Nous sommes donc face à une équation macro relationnelle à variables multiples : **Extrémisme - Démocratie - Intérêts-Dictature-Pouvoir.**

Si les choses commencent à bouger dans certains pays arabes au point de

s'immoler ou de se suicider, c'est parce que certains individus de ces peuples, fiers, éveillés, libres et libérés, ont perdu tout espoir, ne veulent plus être complices du mal et de la honte et surtout, on une flamme nationaliste bien aiguisée qui réfute toute prosternation devant son semblable !

Si le peuple tunisien s'est réveillé en passant à l'acte, il faudrait le féliciter et espérer pour lui un avenir meilleur là où la société civile aura son mot à dire, la liberté d'expression ne sera plus une illusion et là où, l'intérêt général l'emporte sur l'intérêt individuel. Félicitation : **GRAND PEUPLE TUNISIEN.**

En terminant, la révolution du Jasmin a non seulement discrédité l'ancien pouvoir totalitaire et dictatorial mais également, elle a discrédité les pays occidentaux, les soi-disant, démocrates qui soutiennent ces régimes en adoptant la stratégie de l'autruche !



École de conduite
INTERNATIONAL CANADA
Reconnue par la SAAQ
Cours jour, soir et fin de semaine.
Instruction en Français, Anglais et Arabe

1392, Jean Talon Est
Montréal, Qc H2E 1S4
(Métro Fabre)

Nous louons
les voitures
pour l'examen

Tél. (514) 593-2886

Votre sécurité, notre priorité !

FECCCM : APPEL A PROJETS

Sous le thème “Les compétences canado-marocaines, pour un nouveau partenariat transatlantique”, le Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger (MCMRE) en collaboration avec l'Ambassade du Royaume du Maroc au Canada et avec l'appui du comité organisateur du Forum organise les 23 et 24 mai 2011 à Rabat la première édition du Forum économique et de coopération des compétences canado-marocaines (FECCCM)

Ce Forum ambitionne d'associer les compétences canado-marocaines au processus de développement du Maroc et de stimuler la coopération économique, commerciale et technologique entre le Maroc et le Canada.

Thématiques ciblées pour l'édition de 2011

- Agriculture et agroalimentaire;
- Éducation, enseignement supérieur et recherche scientifique;
- Environnement, climat, énergie verte et développement durable;
- Industrie et entrepreneuriat.

Public visé

Les personnes morales et physiques porteuses de projets en lien avec les thématiques ciblées du Forum, qui sont à la recherche de partenariats institutionnels ou d'affaires, d'un marché ou des opportunités d'investissements au Maroc.

Guide de présentation des projets

Pour fin d'évaluation, les projets soumis devraient répondre aux critères suivants :

1. Titre du projet;
2. Coordonnées du responsable ou de porteur du projet;
3. Nature du projet, objectifs poursuivis et clientèle visée;
4. Lieu de déroulement et calendrier succinct de réalisation;
5. Aperçu sur l'expérience des intervenants au projet;
6. Coût estimatif et retombées escomptées du projet;
7. Partenaires et/ou aide recherchés;
8. Condition du succès du projet.

Date limite de soumission des projets

Le 15 février 2011 à 23h59.

Modalités de soumission de projets

Les compétences canado-marocaines intéressées à

participer au prochain Forum, sont invitées à soumettre leurs projets à l'Ambassade du Royaume du Maroc au Canada sise au : 38, Range Road Ottawa - Ontario K1N 8J4

Fax : (613) 236-61 64

Chargé du dossier à l'Ambassade

M. Mohamed AIT BIHI

Téléphone : (613) 236-73 91 / 92 poste 27

E-mail : ait.bihi@hotmail.fr ou : sifamaot@bellnet.ca

Accompagnement et orientations

Les personnes désireuses d'être accompagnées ou orientées dans l'élaboration de leurs projets, sont invitées à prendre contact avec les membres du comité organisateur suivants :

Agriculture et agroalimentaire

- M. Idriss Etabaa,

Courriel : ietaabaa@hotmail.com

Éducation, enseignement supérieur et recherche scientifique

- M. Faouzi Benjelloun,

Courriel : faouzi.benjelloun@fsaa.ulaval.ca

- M. Mimoune El Boujdaini,

Courriel : melboujd@nrcan.gc.ca

- Mme. Fatiha Chandad,

Courriel : fatiha.chandad@greb.ulaval.ca

Environnement, climat, énergie verte et développement durable

- M. Hassan Bendahmane,

Courriel : bendah@videotron.ca

- M. Abderrahman EL Fouladi,

Courriel : elfouladi@videotron.ca

Industrie et entrepreneuriat

- M. Mostapha Chafi,

Courriel : mchafi@flexexports.ca

La ville aurait dépensé 40.000\$ pour cacher la vérité

Ville de Montréal...

La «coalition Justice pour Anas» rapporte, dans le communiqué ci-dessous, que plus de 40 000\$ ont été dépensés, par la ville de Montréal, afin d'empêcher que toute la lumière soit faite sur la mort de Anas Bennis, abattu par un policier de la ville, il y a un peu plus de six ans.

La Coalition Justice pour Anas a appris récemment que la Ville de Montréal avait dépensé des dizaines de milliers de dollars pour tenter d'empêcher une enquête publique du coroner sur les causes et circonstances entourant la mort de Mohamed Anas Bennis.

Les chiffres obtenus par une demande en vertu de la Loi sur l'Accès à l'Information faite par la Coalition Justice pour Anas révèlent que, entre le 25 août 2008 et le 12 février 2010, la Ville de Montréal a dépensé exactement 43 651.50\$ dans le cadre de la requête déposée par la Fraternité des Policiers et Policières de Montréal pour empêcher l'enquête du coroner sur la mort de Anas Bennis. Il faut noter qu'une majeure partie de cette somme, soit \$43 584.50, a été payée à la firme Trudel Nadeau. On ne sait pas exactement combien Me Pierre-Yves Boisvert, qui a représenté la Ville de Montréal dans ce dossier (et dans plusieurs autres cas d'abus policiers), a été payé. Les audiences s'étant poursuivies jusqu'en mai 2010 et la Fraternité ayant porté la décision de la Cour Supérieure en appel (avant de se rétracter), on peut se douter que le montant total investi par la ville dans cette requête est encore plus élevé.

« Le fait que plus de quarante mille dollars ont été dépensés par le maire Tremblay et la Ville de Montréal pour empêcher la vérité d'être rendue publique dans le dossier d'Anas est tout à fait déplorable », a déclaré Samir Shaheen-Hussain de la Coalition Justice pour Anas. « L'hypocrisie du maire Tremblay est d'autant plus flagrante qu'il a affirmé, à plus d'une reprise, qu'il était pour que toute la lumière soit faite dès que possible sur les circonstances entourant la mort de Anas Bennis. »

Entre temps, Najlaa Bennis, la soeur d'Anas a dit: « Il est troublant que le maire Tremblay se soit rangé du côté de la



Mohammed Bennis, père de la victime

Fraternité des Policiers et Policières de Montréal, qui représente l'agent qui a tué Anas, plutôt qu'avec les montréalais qui demandent une enquête publique depuis des années. À la lumière de cette révélation choquante, nous ne pouvons nous attendre à rien de moins que d'avoir les frais légaux de la famille couverts durant l'enquête du coroner sur la mort d'Anas. »

Anas Bennis a été tué par l'agent Yannick Bernier de la police de Montréal le matin du 1er décembre 2005 dans le quartier Côte-des-Neiges. Le 2 septembre 2010, le juge Claude Champagne de la Cour Supérieure a rejeté la requête de la Fraternité visant à faire annuler cette enquête publique, qui avait été ordonnée le 3 juin 2008 par la coroner en chef du Québec. Cette décision a enfin ouvert la voie pour que l'enquête publique commence. Les dates de l'enquête n'ont toujours pas été annoncées par le bureau du coroner, mais l'enquête devrait avoir lieu dans les prochains mois.

Consultez nos archives depuis juillet 2003 à ce jour sur notre site WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou envoyez-nous un courriel à : info@maghreb-xcanada.ca

La secousse tunisienne face à la stabilité marocaine

Je reviens tout juste du Maroc où j'ai pu encore une fois constater que le leadership du Roi Mohammed VI est fort apprécié, du moins pour le moment. C'est pendant mon séjour là-bas que la «révolution» tunisienne a réussi à renverser le Président Ben Ali, au pouvoir depuis 23 ans.



Par J-Félix Chénier,
Professeur de science politique,
Collège de Maisonneuve

Il y avait quelque chose de fort intéressant à discuter de cet événement avec le citoyen marocain. D'abord parce que les Marocains ont longtemps considéré que les Tunisiens étaient les «moins revendicateurs» du monde arabe; incapables qu'ils étaient selon eux de se mobiliser collectivement et d'être à la hauteur de leurs discours... Or, voilà que c'est en Tunisie que les secousses politico sismiques les plus fortes depuis fort longtemps dans la région ont commencé! Et ce sont toutes les Républiques arabes de la région, particulièrement l'Algérie et l'Égypte qui risquent de subir les contrecoups d'une telle révolte populaire...

Ensuite parce que la plupart des commerçants avec lesquels j'ai jassé de la situation disaient qu'une telle révolte n'était pas envisageable au Maroc actuellement: La Monarchie marocaine semble fort appréciée puisque le Roi est perçu comme un acteur positif, principal responsable des changements sociaux et politiques des 10 dernières années.

Pourtant, les problèmes endémiques du monde arabe se retrouvent aussi au Maroc: Omniprésence de la police et de l'armée, corruption et inégalités sociales criantes, marché de l'emploi obstrué même pour les jeunes diplômés, etc.

Mais ce qui s'est passé en Tunisie et qui risque de se répercuter ailleurs dans la

région, c'est que les promesses républicaines» (Algérie, Égypte, Libye, Tunisie) sont des républiques alors que le Maroc est une Monarchie où le Roi demeure la principale figure politique et religieuse) d'une croissance qui profitera à tous et de régimes qui servent de remparts à l'obscurantisme islamiste se sont avérées mensongères et ont plutôt donné place à des régimes autoritaires et bloqués sur les plans politiques, sans réussir à freiner la montée du fondamentalisme religieux...

Encore une fois, sans idéaliser le règne de Mohammed VI, on peut croire que de tels chamboulements inaugurés par la société civile en Tunisie, donc par le bas, n'atteindront pas le Maroc. En effet, au Maroc, c'est «par le haut», à l'initiative même du Roi que les libertés politiques sont en ascension et que les conditions de vie pour le plus grand nombre commencent à se bonifier: l'accès à l'électricité et à l'eau s'améliorent grandement, la lutte à l'analphabétisme fait des pas de géant, la situation de la femme et des populations berbérophones (Amazigh) sont aussi en constante progression... Bref, le Roi du Maroc est perçu comme un acteur de changement social alors que les Présidents des Républiques arabes susmentionnées sont perçus comme des freins aux aspirations de leur propre société civile.

La question de la montée de l'islamisme dans le monde arabe, cette idéologie radicale qui se présente trop souvent comme la principale alternative à l'autoritarisme et à la corruption qui sévissent dans l'ensemble de la région, pose aussi problème, mais de façon différente et moins grave au Royaume chérifien. Car là encore, l'expérience marocaine des dernières années pourrait servir d'exemple et de rempart efficace contre le retour en arrière que proposent les différents courants islamistes salafistes (le salafisme évoque un «retour aux anciens», voire aux origines de l'Islam, considéré comme dévié par la pression occidentale et la sédition des élites locales).

L'islamisme aurait construit son expansion sur le déclin du nationalisme arabe et sur l'échec de ses promesses.

(La révolution du jasmin qui vient de se produire en Tunisie ne serait que le prolongement du déclin du nationalisme «républicain»).

Mais il serait fautif de faire émerger l'idéologie islamiste sur le seul déclin du nationalisme. Le mouvement fondateur de cette recherche de renouveau au sein de l'Islam est les Frères musulmans. Ce mouvement a été fondé par Hassan Al-Bana en 1928 au Caire en Égypte. Il demeure à ce jour l'un des mouvements les plus puissants dans le monde arabe et il a inspiré le fonctionnement du Hamas en Palestine, du Hezbollah au Liban et de toutes une série de mouvements sociaux et partis politiques, comme d'écoles théologiques, certaines modérées, d'autres radicales et favorisant un Jihad violent contre ceux qu'ils qualifient d'ennemis de l'Islam.

Il importe donc de distinguer :

1- les courants modérés de l'islamisme qui cherchent, comme plusieurs courants fondamentalistes chrétiens, à introduire leur conception religieuse dans la vie commune tout en entretenant un dialogue avec les autres règles et normes, celles de la culture des Droits de l'Homme par exemple, souvent en acceptant même la prépondérance des lois civiles sur les religieuses. On retrouve aux USA plusieurs groupes chrétiens évangélistes qui ont investi le champ social depuis longtemps, palliant aux insuffisances des services publics. Les Frères musulmans ont fait de même en Égypte, répandre leur conception de l'Islam tout en ayant une fonction sociale: Construire des écoles, contribuer à organiser la société civile en favorisant la création de syndicats, etc.

2- les courants radicaux de l'islamisme qui cherchent à lutter contre l'Occident qui répand ses «valeurs destructrices» et contre les élites locales qui se sont éloignées de leur conception réinterprétée du Coran.

Ce qui inquiète en ce moment dans la montée de l'islamisme, c'est que le courant radical (le 2) semble devenir la

À suivre, page 17

La secousse tunisienne face à la stabilité marocaine

Suite de la page 18

principale force d'opposition dans plusieurs pays : Arabie saoudite, Syrie, Irak, Jordanie, Égypte, Libye, Tunisie (?), Algérie... Tous ces pays ont vu croître en leur sein un islamisme salafiste qui cherche à perpétuer l'infériorité des femmes, repousser l'influence occidentale avec mépris et violence, et généralement renverser le pouvoir en place pour instaurer un Califat politico-religieux au service de l'Oumma, la Communauté des croyants. Cette conception radicale de l'Islam met la priorité sur le principe d'obéissance (la Ta'a) par rapport au principe de consultation (la Shura), tous deux pourtant essentiels mais non-priorisés dans le Coran en ce qui concerne les règles de la vie en communauté.

L'islamisme radical que l'on vient de décrire risque donc dangereusement de prendre le pouvoir dans plusieurs pays du Proche et Moyen Orient... La raison réside dans les sentiments de colère des populations de ces pays face à l'indigence morale, la corruption, l'autoritarisme et la gabegie des autorités en place. Les mouvances islamistes ont su récupérer cette colère en investissant le champs social, puis politique. Le Hamas en Palestine s'est construit comme cela. Le Hezbollah au Liban, bien que chiite et financé par l'Iran, a construit sa légitimité de la même manière, en prenant en charge les populations paupérisées et délaissées du Sud-Liban et de West-Beyrouth... Quel pays du Maghreb ou du Machreck sera la prochaine victime ?

J'ai au moins l'impression que ce ne peut être le Maroc. Pour plusieurs raisons, entre autres parce que l'Islam

marocain est sans doute l'Islam qui a les racines de tolérance et de dialogue inter-civilisationnel les plus profondes et les plus solides. C'est l'Islam de Cordoue, d'où les Juifs et les Musulmans ont été chassés lors de la *Reconquista* en 1492... C'est l'Islam des populations berbérophones, qui ont toujours été enclines à séparer les règles politiques et religieuses.

C'est aussi une Monarchie dirigée par un Commandeur des Croyants propre au Maroc, ce qui permet au pays de mieux lutter contre les ambitions hégémoniques de l'Égypte ou de l'Arabie saoudite, deux puissances culturelles dans le monde arabo-musulman et qui ont directement contribué à l'expansion de l'islamisme comme idéologie.

Voilà donc l'ironie : le Maroc, un pays où les pouvoirs religieux et politiques sont incarnés par la même personne, réussit mieux à lutter contre l'islamisme radical que ces «républiques» arabes qui ne cessent de faire des compromis avec les mouvances radicales en réislamisant leurs systèmes politiques..!

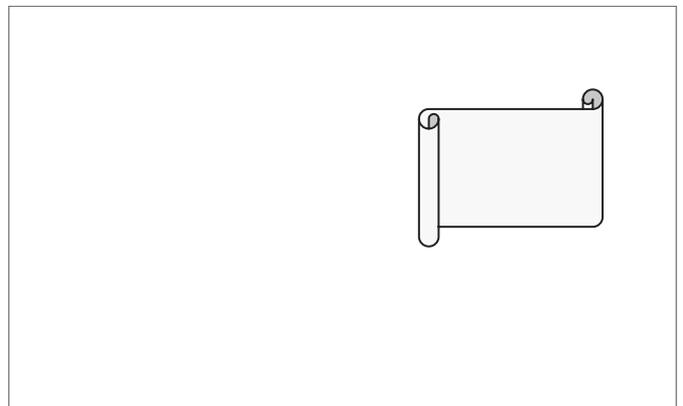
Une autre raison qui peut expliquer pourquoi le Maroc peut devenir un étendard (ou même un rempart) contre l'islamisme radical réside dans la stratégie mise en place par le régime. Les partis islamistes (le Parti Justice et développement - PJD - est la 2e force politique en importance au Parlement et il est affilié à des journaux et des mouvements sociaux...) sont autorisés s'ils acceptent de débattre sous l'autorité du Roi... Ils ont fini par exemple par accepter le nouveau code de la famille (la Moudawana)

adopté en 2004 qui octroyait beaucoup plus de droits à la femme...

Les mouvements islamistes marocains qui réclament le renversement de la Monarchie, qui menacent l'ordre et la sécurité sont fortement réprimés. De leur côté, les autres pays arabes ont tous cherchés à consolider leur pouvoir (et à bénéficier de l'appui des USA) en réprimant fortement tous les courants islamistes. Le Maroc a plutôt décidé d'intégrer ses mouvances les plus modérées et de briser les mouvances radicales. Pour ce faire, le Roi Mohammed VI a fondé Arrabeta Al Mohammedia des Oulémas qui a pour fonction de former les Imams dans les différentes Mosquées du pays, limitant ainsi la prolifération des imams radicaux (sous influence saoudienne ou autres...).

Arrabeta des Oulémas développe également un discours sur la lutte aux ITS, particulièrement le Sida. Elle est même sur ce point plus avancée que l'Église catholique, n'hésitant pas à faire la promotion et la distribution de condoms en partenariat avec des organisations de la société civile...

Voilà donc quelques raisons qui expliquent pourquoi le Maroc est peu enclin à subir les contrecoups de la révolution tunisienne ou pire, à voir émerger sur son sol un islamisme radical qui remplacerait le régime en place. Alors qu'eux, c'est une autre histoire...



Associations en Action

Le 3^e forum international de la jeunesse et d'échange culturel, organisé par l'association «Humanisme sans frontières» en collaboration avec «le forum de la jeunesse marocaine» et le ministère de la jeunesse et des sports, s'est ouvert, le 3 janvier dernier à Rabat, sous le signe «La jeunesse: dialogue et paix».



Cette manifestation, qui ambitionne notamment de consacrer la culture du dialogue entre les jeunes d'orient et d'occident et d'activer le rôle de la diplomatie parallèle, constitue une occasion pour les jeunes marocains de créer un espace de dialogue culturel avec 35 jeunes de nationalités canadienne, française et d'autres nationalités.

Intervenant à la séance d'ouverture du forum, M. Ismail Alaoui, président du conseil de la présidence du parti du progrès et du socialisme (PPS) a affirmé que le Maroc, qui se distingue, notamment par sa diversité culturelle, a subi l'influence de différentes cultures du monde entier, en particulier des pays d'Afrique subsaharienne et d'Espagne, qui ont contribué à l'enrichissement de son héritage civilisationnel.

Il a expliqué que le métissage des cultures, qui constitue une partie du patrimoine et de l'identité du Maroc, a contribué à l'émergence d'un nouveau concept de citoyenneté qui puise sa quintessence de l'influence de plusieurs cultures et civilisations.

Il a, aussi, fait valoir que le Maroc se distingue par sa pluralité linguistique, précisant que l'enseignement de l'amazighe a été, récemment, intégré dans le système éducatif public, un héritage linguistique qui contribuera davantage à la con-

sécration de l'identité culturelle marocaine avec toutes ses composantes.

Interrogé sur la situation de l'enseignement au Maroc, M. Alaoui, qui a déjà exercé les fonctions de ministre de l'éducation nationale, a estimé que l'accès à l'enseignement au Maroc est fondé sur deux données. La première est d'ordre social dans la mesure où l'offre diffère

selon les classes sociales et la seconde consiste en la présence d'une disparité en terme d'accès à l'enseignement entre le milieu urbain et le monde rural où l'offre reste relativement limitée.

Dans une déclaration à la MAP, M. Ali Zoubaidi, président de l'association humanisme sans frontières a affirmé que ce forum vise à faire connaître les causes nationales et à favoriser l'échange culturel entre les étudiants de différentes nationalités.

Il a indiqué le programme du forum prévoit la tenue de rencontres avec des personnalités, des dirigeants marocains et étrangers, ajoutant que des visites à caractère humanitaire seront aussi organisées dans des régions rurales éloignées.

Outre une visite au Parlement, ce 3^e forum international prévoit des rencontres avec des responsables de partis et des ministres et l'organisation de colloques s'articulant autour d'une série de thématiques, dont «le civisme au Maroc», «le projet d'autonomie du Sahara marocain» et «politique et religion au Maroc».



Associations en Action

Stage d'étude et d'observation de 3 semaines au Maroc pour 25 québécois

Pour la 11e année consécutive, 25 étudiants du Collège de Maisonneuve de Montréal participent à un stage d'étude et d'observation de trois semaines au Maroc (Du 2 au 23 janvier 2011). Ces jeunes Québécois étudient en Sciences humaines, profil Monde, et ce stage leur offre l'occasion de vérifier sur le terrain leurs connaissances théoriques acquises lors de leur formation pré-universitaire.

Ce stage, qui a permis, cette année, à ces étudiants de participer au 3^e forum international de la jeunesse et d'échange culturel, a aussi pour but de leur faire découvrir les diverses facettes du Maroc: D'abord en rencontrant plusieurs intellectuels, formations politiques et organisations de la société civile lors de la première semaine à Rabat.

Les étudiants se sont rendus ensuite dans la région de Fès (Moulay Yacoub, Volubilis). Le séjour s'est poursuivi ensuite dans la région d'Essaouira où les stagiaires ont eu la chance de rencontrer des leaders de la communauté juive pour ensuite séjourner quatre jours dans des familles amazighes de la coopérative féminine de Tidzi.

La dernière semaine du stage les a amenés à Marrakech puis dans le Haut-Atlas où ils ont pu découvrir la beauté de ce paysage grandiose. Chaque fois, ils ont profité pour colliger de l'information sur le pays, en vue de préparer leur travail de recherche à remettre au retour. Ils ont à cet effet rencontré des leaders des communautés éloignées du Haut-Atlas pour comprendre les problèmes propres à l'éloignement des grands centres.

Le Stage Maroc du Collège de Maisonneuve est un succès d'années en années grâce à l'accueil extraordinairement chaleureux des citoyens et dignitaires marocains ainsi que grâce au travail de planification de l'organisme «Humanisme sans frontières», dirigé par Ali Zoubeidi, de Rabat coordonnateur du projet au Maroc pour la 3^eme année consécutive.

Le Collège de Maisonneuve et ses étudiants remercient le Royaume du Maroc et espèrent que cette collaboration fructueuse se perpétuera encore pour de nombreuses années.



**La place des immigrants en économie sociale;
Débat sur les enjeux
et
4 à 6 sur la gestion de la diversité**

Programmation

Date :
Le 8 février 2011

Lieu :
Entreprise d'insertion Petites-Mains
7595, boul. St-Laurent
Montréal (Québec)
H2R 1W9

Horaire de l'événement

- 13 h 00 Arrivée des participants
- 13 h 30 Mot de bienvenue
- 13 h 45 Débat L'économie sociale et les personnes issues de l'immigration au Québec : opportunité, effet de parcours ou dernier recours?
- 15 h 10 Échanges sur le débat
- 15 h 45 Présentation de l'outil de sensibilisation du Chantier
- 16 h 00 Pause
- 16 h 20 Mot d'introduction du Chantier sur la gestion de la diversité
- 16 h 30 Interventions d'organismes spécialisés en employabilité ou en immigration
- 17 h 05 Témoignages
- 17 h 25 Échanges sur les réalités des entreprises
- 17 h 50 Conclusions et poursuites des échanges

Les îles et les canons de Mogador

Omar Lakhdar, ingénieur en chef, à la retraite, vient de dédier un nouvel ouvrage à Essaouira (Mogador) et à sa riche histoire séculaire:

Cet ouvrage se compose de deux parties:

La première partie est consacrée à l'archipel de Mogador à travers les siècles. En effet, l'histoire des îles de Mogador est singulièrement mouvementée. Au-delà de ces rochers façonnés par le vent dans des formes incroyables, fut la Mer Verte des Ténèbres pour les géographes et navigateurs anciens, un océan d'ébullition dans les superstitions où les montagnes magnétiques arrachent les boulons des navires... Sur la terre ferme, où rien ne vient distraire la vue ni la pensée, vivaient comme au temps biblique des tribus qui nomadisaient et dont les vieux poussaient leurs troupeaux comme en usaient les patriarches aux rives du Jourdain. Tel qu'au temps d'Abraham, le khammas penché sur la glèbe fouille le sol généreux d'un mauvais bois pointu auquel sont accouplés un mulet ou un chameau... Quelque fois se profilait au loin sur le plan dénudé du sol une tour ou les créneaux d'une casbah...

Ce site fut la cible des puissances de l'Europe conquérante dès le XVI^e siècle. Les Portugais, Hollandais, Espagnols, Anglais et Français furent attirés par ce lieu stratégique. Depuis l'Antiquité, des personnages hauts en couleur défilèrent: Hannon, Juba, Francis Drake, Windham, Joinville... Dans ce parcours, nous découvrons des lieux mythiques : KarikonTeikos, Tamusiga, les Iles Purpuraires, celles qui fournissaient la pourpre ornant les toges des grands seigneurs de l'Antiquité...

Les Portugais construisirent le Castelo Real sur un îlot sur lequel fut bâtie la jetée ouest du port actuel, Sidi Mohammed ben Abdallah fonda sa cité chérie Souera-el-Aziza, comme il l'appelait, les souverains alaouites installèrent une prison sur la grande île qui servit à accueillir des hôtes illustres mais dont la fortune a tourné : corsaires, rebelles, caïds déchus, Moulay Lyazid en personne, dit-on, y aurait séjourné :

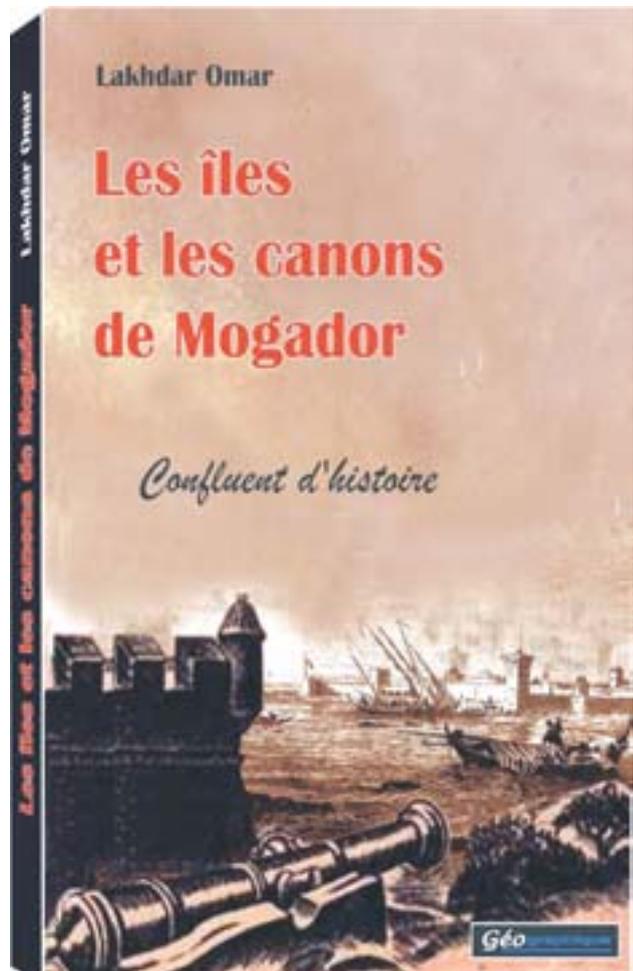
- Mohammed ben Mohammed Ouaziz, un grand caïd berbère des tribus du Moyen Atlas
- Haj Mohammed ben Farhoun Al Jirari qui était avec Tahar ben Massoud Al Mghafri Al Hassani et Haj Mohammed ben Tahar Al Mghafri Al Aquili Al Jirari parmi les grands caïds les plus en vue de l'armée des GuichOudaïa,
- Haj Mohammed ben Al Ghazi Zemmouri un chef berbère, estimé au temps de Moulay Abderrahmane mais dont la chance avait tourné.
- Ahmed ben Mohamed Raïssouni, ce célèbre Jabli qui incarnait le mieux cet esprit dissident à l'époque,
- Une fraction dissidente des Rhamna dite Al 'Ach'ach et dont le chef était Tahar ben Souleiman
- Les meurtriers du docteur Mauchamp à Marrakech en 1907...

Dans le silence de la nuit, les gardiens de cette prison, chantaient ou criaient un air monotone et lugubre pour se maintenir éveillés et pour rappeler aux détenus que la garde veillait. Les prisonniers à leur tour invoquaient en chœur la pitié du Sultan. Leurs voix qui retentissaient dans le grand silence des nuits sur ce rocher isolé, impressionnaient profondément le visiteur. La

terrible prison d'Alcatraz construite elle aussi sur une île en Californie était beaucoup plus clémente!

La deuxième partie est consacrée aux canons de bronze des scalas et des mortiers installés devant les portes de la ville. Témoins d'une longue histoire et de longs voyages, ces pièces impressionnantes qui braquent leur gueule vers l'océan, armaient jadis les fortifications de la ville. Cette artillerie au bronze luisant et poli, dont le cuivre provient du Mexique et du Pérou, furent fondus pour la plupart dans les arsenaux hollandais ou espagnols, dans la seconde moitié du 18^e siècle. Face au soleil couchant, invitant aux rêves et aux pays lointains, elles abritent maintenant les solitaires contemplatifs, et servent de refuge pour les amoureux ou encore de perchoirs aux goélands.

Par Lakhdar Omar
(o.lakhdar@voila.fr)



Stéphane Hessel le Magnifique

Son dernier livre " Indignez-vous " , d'une trentaine de pages, sorti en octobre dernier, caracole en tête des ventes, et remet son auteur sous les projecteurs.



Par Mustapha Bouhaddar

Pourtant, Stéphane Hessel n'a pas besoin du succès de cet ouvrage pour exister. Après Sartre et Camus, je pense que c'est l'un des derniers humanistes vivants, que la France compte encore parmi ses citoyens aujourd'hui !

En effet, Stéphane Hessel est un Français né à Berlin, et son père était juif.

Il rejoint la résistance avant d'être déporté à Buchenwald durant la Seconde Guerre mondiale. En 1948, il participe à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme, avant de devenir ambassadeur de France.

Dans la page 11 de son livre, l'auteur écrit : *"On ose nous dire que l'État ne peut plus assurer les coûts de ces mesures citoyennes. Mais comment peut-il manquer aujourd'hui de l'argent pour maintenir et prolonger ces conquêtes alors que la production de richesses a considérablement augmenté depuis la Libération(...)"*

Et de poursuivre: *"Le pouvoir de l'argent, tellement combattu par la Résistance n'a jamais été aussi grand, insolent, égoïste, avec ses propres serviteurs jusque dans les plus hautes sphères de l'Etat."*

En effet, Hessel ne se contente pas de l'indignation, mais se réfère très précisément à des valeurs, celles de la Résistance. Faut-il le rappeler ? Le système social qui est encore aujourd'hui le nôtre est en grande partie issu de texte fondateur écrit dans la clandestinité par une poignée d'hommes en 1944. *" (...) On remet en cause les retraites, les acquis de la Sécurité sociale. (...) Rappelons-le, c'est alors en 1945 qu'est créée la Sécurité sociale, comme la Résistance le souhaitait, comme son programme le stipulait."* p.9-10.

La sécurité sociale, le fruit , le vœu de la résistance !

Oui, cette poignée d'hommes, ces résistants dont faisait partie Hessel, ce sont eux qui ont rêvé et fait entrer dans les faits, un plan complet de Sécurité sociale, une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours, l'instauration d'une véritable démocratie économique, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières.

Sur les sans papiers et les roms, il écrit dans la page 9: "Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous sommes fiers : pas cette société des sans-papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des immigrés (...)"

En effet, La France de la solidarité et de partage a été démantelée, la lutte contre les inégalités est finie. Place au capitalisme sauvage, au profit et " au chacun pour soi ".

Sur le conflit israélo-palestinien l'auteur écrit p17 et 18 : *" On nous a confirmé qu'il y avait eu mille quatre cents morts - femmes, enfants, vieillards inclus- dans le camp palestinien (...) contre seulement cinquante blessés côté israélien. (...) Que des Juifs puissent perpétrer eux-mêmes des crimes de guerre, c'est insupportable."*

L'auteur va plus loin, il appelle au boycott des produits israéliens, arguant de la guerre de Gaza de 2009. Les réactions à cet appel au boycott ne se font pas atten-

dre, et l'ancien résistant doit faire face à une plainte de la part de Sammy Ghoulan, directeur du Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVA), auteur de plus de 30 plaintes pour les mêmes motifs. D'après " L'Express.fr " du 12 Décembre 2010; La dernière attaque en date est celle de Pierre André Taguieff, directeur de recherches au CNRS, qui a posté sur Facebook que, *"quand un serpent venimeux est doté de bonne conscience, comme le nommé Hessel, il est compréhensible qu'on ait envie de lui écraser la tête."* Son compte Facebook a été fermé, mais il a eu le temps de publier un dernier commentaire: *"Il aurait certainement pu finir sa vie d'une façon plus digne sans appeler à la haine contre Israël, joignant sa voix à celle des pires anti-juifs."*

La pire des attitudes, c'est l'indifférence !

Inutile de commenter ce passage, tout le monde sait que Stéphane Hessel espère qu'Israéliens et Palestiniens pourront cohabiter en paix, mais il pense que les dirigeants de Jérusalem ne le désirent pas : *"Les Israéliens n'ont pas d'intérêt réel pour la paix. Ils veulent garder les colonies, ils veulent garder l'occupation. C'est ça qui est contraire au droit international, aux conventions de Genève. Je suis un défenseur acharné du droit international qui est bafoué par Israël".* Ses détracteurs, eux, essayent de mettre en doute son passé dans la résistance.

Dans son petit livre Stéphane Hessel invite les jeunes et moins jeunes à ne pas baisser les bras. Il dit : "La pire des attitudes, c'est l'indifférence, dire " je n'y peux rien, je me débrouille ". En vous comportant ainsi, vous perdez l'une des composantes essentielles de ce qui fait l'humain. Une des composantes indispensables : la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence."

Je me souviens encore, Le 5 janvier 2009, Stéphane Hessel déclare à propos de l'offensive israélienne dans la bande

À suivre, page 27

Stéphane Hessel le Magnifique (Suite)

de Gaza : " En réalité, le mot qui s'applique - qui devrait s'appliquer - est celui de crime de guerre et même de crime contre l'humanité. Mais il faut prononcer ce mot avec précaution, surtout lorsqu'on est à Genève, le lieu où siège un haut commissaire pour les Droits de l'Homme, qui peut avoir là-dessus une opinion importante. Pour ma part, ayant été à Gaza, ayant vu les camps de réfugiés avec des milliers d'enfants, la façon dont ils sont bombardés m'apparaît comme un véritable crime contre l'humanité. "

Le 30 décembre 2009, Stéphane Hessel cite Israël dans une liste d'États " tyranniques ", parmi la Chine, la Russie et l'Iran, avec lesquels le commerce ne doit pas primer sur les droits de l'Homme.

Secret d'un success Story

Qu'est-ce qui a fait que ce petit livre d'à peine trente pages soit un grand succès en librairie ? C'est tout simplement comme l'a bien expliqué Sylvie Grossman, fondatrice de la maison d'Édition " Indigène " dans un entretien qu'elle a accordé à " France 24 ", " beaucoup de personnes en ont assez de tous ces intellectuels parisiens qui ont des discours sur tout, mais qui ne s'engagent pas. Stéphane Hessel tient un discours d'espérance et d'engagement qui trouve un grand écho (...) Cela coïncide également avec le mouvement social contre la réforme des retraites, qui s'est fini dans un bras de fer gagné par le gouvernement. Les gens en ont assez d'être violentés sur le plan de leur conscience. Contrairement à ce qu'on pense, il y a une partie de la société qu'on imagine minoritaire, et qui a des pratiques d'engagement, de résistance, de contre-pouvoir souvent peu médiatisées. Hessel est leur grand aîné, le grand sage".

Je terminerai ce billet par ce morceau choisi du livre de Hessel sur les médias, il écrit p.9 et 10 "(...) Les médias sont entre les mains des nantis. Une véritable démocratie a besoin d'une presse indépendante."

Je ne désespère pas, et j'espère qu'on aura en France dans les années à venir, des médias, et de la presse écrite indépendante, à l'image de l'hebdomadaire satirique français, le " Canard enchaîné " qui résiste encore !



Stéphane Hessel fait un carton en librairie. Depuis sa sortie, le 20 octobre dernier, son livre Indignez-vous reste toujours en tête des ventes, avec plus de 400 000 exemplaires écoulés.

Après plus de neuf réimpressions, l'ouvrage militant, édité par la petite maison d'édition de Montpellier Indigène, a véritablement marqué le monde du livre en cette fin d'année 2010 malgré son modeste prix de vente (3 euros seulement).

Les motifs d'indignation sont multiples et M. Hessel, qui fut l'un des 18 rédacteurs de la Déclaration universelle des droits

de l'homme, ne manque pas de défendre à chaque instant les droits des opprimés de ce monde, notamment ceux des Palestiniens.

A 93 ans, l'ancien résistant français et survivant des camps de concentration, qui a renoncé à ses droits d'auteur, fait appel, à travers son livre, à la conscience citoyenne de millions de personnes afin de les faire réfléchir aux moyens de combattre les injustices d'aujourd'hui. Le tout en 32 pages. Cela vaut bien un tour en librairie.

Source: <http://www.saphirnews.com>

Football marocain et professionnalisme

Le football, ou soccer comme on l'appelle en Amérique du Nord, est considéré aujourd'hui comme le sport le plus suivi et le plus pratiqué dans le monde avec plus 170 millions de footballeurs à travers les 5 continents.



Par Said Chayane

La fédération internationale de football association " FIFA ", compte environ 195 pays, soit plus que les états membres de l'ONU, avec des règlements stricts dictés par cette organisation mondiale.

Dans tous ces pays, c'est la FIFA qui régit la chose footballistique, telle que la pratique sportive, les règlements des compétitions, les rôles de chaque intervenant, et les moyens financiers investis ou générés par le football.

C'est dire le caractère puissant que revêt cette organisation, on se rappelle les sanctions infligées par la FIFA au Nigeria suite à l'intervention exagérée du Gouvernement dans la gestion du foot dans ce Pays.

La France a aussi été rappelée à l'ordre par la FIFA suite à la débâcle des tricolores lors de la dernière coupe du monde et à l'ingérence du Président Sarkozy dans les affaires de l'équipe de France.

Le Maroc, qui baigne depuis plus de 50 ans dans les déboires de l'amateurisme du football a été rattrapé récemment par les règlements de la FIFA.

Notre pays est invité à activer le processus d'émancipation du Football pour accéder au niveau professionnel, préconisé par la FIFA.

État des lieux...plus de 50 ans d'amateurisme au Maroc..

Depuis 40 ans, les militaires se sont vus confier la responsabilité de gérer la des-

tinée du football marocain .Il s'accaparent alors les postes clés dans Fédération royale marocain de football et dans le bureau Fédéral.

L'Argument de dédier ce secteur aux militaires étant la rigueur et les moyens matériels qui caractérisent cette institution.

À l'exception, des réalisations remarquées de certains clubs qui drainent des masses populaires tels que le grand RAJA (années 90), le WAC et les FAR (années 80),la gestion du football ,dit d'élite, au Maroc a toujours été entachée de problèmes financiers et structurelles.

Le facteur humain, qui constitue le fil d'ariane, pour la réussite a certainement été occulté que ce soit le staff dirigeant, médical ou même sportif.

Bilan des courses, un constat amer dont les résultantes sont :

" Faible niveau du championnat national du football,

" Défection du public

" État défectueux des terrains et des tribunes

" Grève des joueurs, due à la précarité et à la pauvreté

" Départ des joueurs vedettes surtout vers les pays de Golf,

" Amateurisme des dirigeants de certains clubs : " bailleurs de fonds " ou opportunistes,

" Manque d'impartialité de l'arbitrage en raison du manque de formation et d'éthique sportive,

" Asphyxie financière de la quasi-totalité des clubs,

" Valse des entraîneurs,

" Hooliganisme.

Les assises nationales sur le Sport... Un tournant décisif

La lettre royale adressée aux participants aux Assises nationales du sport, tenues en Octobre 2008 à Skhirate, allait constituer le tournant majeur pour mettre fin au laxisme et à l'inertie qui a caractérisé la gestion " caïd-ale "du football.

Le souverain avait estimé que : "le sport

au Maroc était en train de s'enliser dans l'improvisation et le pourrissement, et qu'il était soumis par des intrus à une exploitation honteuse pour des raisons basement mercantilistes ou égoïstes".

Selon lui, la situation "inquiétante que connaît notre sport est imputable à des carences majeures qui exigent une révision du mode de gouvernance en vigueur actuellement, dans la gestion des fédérations et des clubs". Fin de citation.

Le football, qui constitue la locomotive du sport national s'est vu doter de moyens humains et matériels importants, pour préparer la mise en place du professionnalisme, à partir de la saison 2011-2012.

En effet, Bank Al Maghrib, la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) et à l'Office chérifien des phosphates (OCP) accorderont une aide financière de 75 millions de dirhams annuels chacun pour soutenir les équipes nationales. Les 25 millions restants proviennent du Fonds Hassan II, soit une bagatelle de 300 Millions de dirhams injectée annuellement pour le football.

D'autres moyens financiers vont être drainés par le sponsoring, les droits télé de transmission des matchs et la commercialisation des produits marketing.

Encore faut-il séduire ces chaînes TV grâce à un produit Foot marocain attrayant et compétitif.

Premiers jalons posés :

-Restructuration de La Fédération Royale Marocaine de Football avec de nouveaux Hommes et de nouvelles structures.

- Le Groupement national de football amateurs (GNFA) a été dissous. L'objectif étant de restructurer le football amateur et d'œuvrer à sa promotion.

Côté infrastructures :

- Ouverture de l'Académie Royale de football à Salé.

- Finalisation des travaux des grands

À suivre... Page 29

Football marocain et professionnalisme

Suite de la page 28

stades de Marrakech, Agadir et Tanger. Le complexe de Fès étant déjà opérationnel avec ceux de Casablanca et de Rabat

- Pose de pelouses artificielle, certifiée par la FIFA dans le reste des terrains, si nécessaire.

À la date d'aujourd'hui, les clubs de football sont toujours régis par le Dahir 1958 sur les associations lequel statut ne leur permet pas de se positionner au rang des clubs égyptiens ou tunisiens.

Le statut cible serait semblable à celui d'une société. Si aujourd'hui le comité et dirigeants sont issus des élections, ces dirigeants seront dorénavant des cadres salariés embauchés par le comité Directeur et évalués selon des contrats d'objectifs.

Logique... si on prend l'exemple du Raja aujourd'hui : 200 adhérents, qui paient les droits de membre, élisent le Président alors les supporters du RAJA se comptent par millions.

Principales dispositions ...qui ne font pas l'unanimité bien sûr..

Les nouveaux règlements de compétitions qui touchent tous les aspects du jeu ont été dévoilés.

Ainsi, les relations employeurs-salariés et clubs-Fédération, le règlement du statut et du transfert des joueurs, les salaires et primes, le code disciplinaire, le règlement sportif des compétitions, les obligations des clubs concernant les infrastructures, les conditions d'exercice de la fonction d'entraîneur, les réclamations, infractions et amendes et les équipements sont autant de domaines régis par ce nouveau règlement dans un souci de transparence et bonne gouvernance.

Cependant, des blocs de refus ont déjà été constitués, notamment par les petits clubs qui se voient déjà lésés et même phagocytés par les grands clubs.

Plusieurs clubs sont en désaccord avec la nouvelle loi qui réglemente les contrats des joueurs. Les joueurs du GNF I



et GNF II sont nombreux à ne pas disposer de contrats valides avec leurs clubs, ils seront donc libres de signer avec l'équipe de leurs choix.

On ne va pas recréer la poudre : d'autres appréhendent très mal les obligations de rendre des comptes, suite à l'audit financier ou à l'audit de gestion qui sera exigé aux clubs.

Management sportif...des attitudes à changer ...compétences rares...

Le professionnalisme dans son ensemble devrait toucher l'ensemble des intervenants dans le champ footballistique. Je fais allusion, entre autres, aux médias et aux journalistes qui doivent adopter des attitudes saines dans ce nouvel environnement.

L'objectivité dans le traitement de l'information sportive en général et de football en particulier devrait prendre le dessus sur toute autre considération partisane.

Les élus et collectivités locales doivent également s'inscrire comme acteurs dans ce processus de développement des régions. Il est révolu le temps où les élus utilisaient les clubs à des fins purement électorales. Le football constitue un support non négligeable dans le développement global des pays, surtout dans un pays comme le Maroc, où la proportion des jeunes est dominante.

Par ailleurs, le football professionnel national devrait se donner les moyens humains pour sa réussite.

Le club de football draine des moyens financiers considérables ce qui nécessite une gestion des plus rigoureuse à l'image de celle pratiquée dans les plus grandes entreprises. En effet, au-delà de quelques différences tenant aux objectifs et aux particularités du sport-spectacle, les clubs rencontrent les mêmes difficultés que celles que peuvent connaître les entreprises commerciales. Il n'existe d'ailleurs aucune raison objective pour que leurs outils diffèrent. En revanche, il convient de réfléchir à la meilleure façon de les utiliser et de les adapter.

Longtemps considéré par le passé comme espace de distraction et de loisir, le club de Football est considéré aujourd'hui comme une organisation créatrice de valeur ajoutée.

Elle doit donc se doter de ressources humaines compétentes pour assurer sa pérennité et son développement.

Les grandes écoles et les universités sont invitées à prévoir des programmes et des graduations en management sportif, eu égard aux débouchés qui vont s'offrir.

Revue de Troupes avant le match Algérie-Maroc

Pages sportives...

Eric Gerets vient de présélectionner 33 joueurs pour affronter le Niger en match préparatoire de la confrontation fratricide contre l'Algérie. Cette liste appelle quelques observations.



Par Radouane Bnou-nouçair

1) confirmation de l'existence d'un noyau dur qui comprend:

Lamyaghri (WAC), Basser(Nancy), Benatia(Udinese), Kantari(Brest), Hermach(Lens), Boussoufa(Anderlecht), Kharja(Genoa), Ahmadi (Pays du golfe),

Zhar (Salonique), Berrabeh(Pays du Golfe), Hajji(Nancy), Elarabi (Caen), ElHamdaoui(Ajax Amsterdam), Cham-makh (Arsenal), Souleimani (Raja), Belhanda (Montpellier) et Taarabt (QPR).

2) Arrivée d'une nouvelle vague de joueurs susceptibles d'apporter un sang neuf à la sélection :

Aissati (Arnhem), Carcela (standard de Liege), Amrabet (Kayserispor), Assaidi (SC Heerenveen) et Boukhriss (Standard de Liège).

3) Autres prétendants potentiels:

Kawtari(Montpellier), Ait Fanna (Montpellier) et Konko (Génoa).

4) Les points d'interrogation:

Qui sera deuxième gardien ?

Trois gardiens de la Botola ont été convoqués; il est impératif de tester l'un d'eux lors du prochain match pour combler la place de deuxième gardien.

Quelle place pour les joueurs de la Botola?

Certains joueurs de la Botola comme Chihani(MAS) sont souvent convoqués

mais jamais retenus; il faudrait réfléchir sur les modalités d'entretien d'un tel vivier.

Quelles places pour les joueurs issus du FUS?

Le FUS a remporté la coupe d'Afrique des clubs champions et, à ce titre, les joueurs du FUS ont acquis de l'expérience surtout contre les équipes africaines. Il devient impératif de réfléchir sur les places donner à ces joueurs et sur comment le Maroc peut bénéficier de leur expériences sachant qu'avec la sélection A, ils n'ont aucune chance d'être titularisés.

La création, la gestion et l'entretien d'une sélection B permettrait de répondre à toutes ces questions.

Comment gérer la méforme actuelle de certains joueurs clé comme Cham-makh(devenu remplaçant à Arsenal) ou El Hamdaoui(manque de compétitions)?

Peut être que le moment est venu de titulariser un joueur comme El Arabi qui attend patiemment son heure.

Par Radouane Bnou-nouçair

Houssine Kharja officiellement à l'Inter de Milan jusqu'en 2015

Houssine Kharja est né le 9 novembre 1982 à Poissy en France ; Il a débuté sa carrière avec les juniors de Gazelec-Ajaccio où il a joué durant deux saisons (1998-2000) avant de rejoindre les séniors du Sporting au Portugal pour une saison (2000-2001). Le reste de sa carrière sera accompli en Italie. C'est ainsi qu'il va évoluer dans les clubs suivants :

2001 – 2005 : Ternana
2005 - 2006 : AS Rome
2007 - 2008 : FC Piencenza
2008 - 2009 : AC Sienne
Depuis 2009 : Genoa CFC

Lire la suite: Page 31



Houssine Kharja officiellement à l'Inter de Milan jusqu'en 2015

Suite de la page 30

Palmarès en club:

- Finaliste de la Coupe d'Italie en 2006 avec l'AS Rome

* Vice champion d'Italie en 2006 avec l'AS Rome.

En équipe nationale, cet excellent demi défensif récupérateur est appelé, la première fois par Zaki, en 2004, pour jouer la CAN 2004, en Tunisie. Kharja, avec Chammakh, Zairi, Hajji,

Mokhtari, Naybat, Ouaddou,... va réaliser une excellente CAN qui mènera le Maroc en finale, perdue contre la Tunisie (1-2).

Il participera également aux CAN 2006 et 2008, mais avec moins de succès puisque le Maroc sera, dans les deux compétitions, éliminé dès le premier tour.

Il jouera aussi les éliminatoires de la

coupe du monde 2006 et participera aux qualifications combinées CAN et coupe du monde 2010, toujours sans succès.

En 2010, avec l'arrivée de Gerets et Cuperly, il est nommé capitaine des «Lions de l'Atlas».

En janvier 2011, il signe un contrat qui le lie à l'Inter de Milan jusqu'en 2015.

Par Radouane Bnou-noucaïr

Centre de la Culture Maghrébine du Québec: Assemblé Générale

Les membres du centre de la Culture Maghrébine du Québec sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le 19 Février 2011, à 19h, au siège de l'association au 7816A, boul. Lajeunesse.Monttréal-H2R 2J4.

Bref aperçu sur l'Ordre du jour:

Retour sur les activités précédentes du CCMQ, élection du nouveau bureau et recrutement des nouveaux membres.

Les personnes souhaitant se présenter au nouveau bureau sont priés de se faire connaître en envoyant un courriel au: ccmq.qc.ca@gmail.com.

Vous êtes aussi priés de confirmer votre présence en nous envoyant un courriel avant le 12 Février 2011.

En cas d'impossibilité de participer, il vous est possible de vous faire représenter par un autre membre.

Source: Sidi Mohammed Rabii DEBBI

Président du CCMQ

Viande Halal

Prix abordables!
Téléphonez au
(450) 588-3439

Vous pouvez
Aussi accomplir le
rituel de l'abattage par
vous-même

**A 30 minutes
de Montréal**

ABATTOIR ZAMPINI INC.

Armando Zampini, Propriétaire
Chèvres - Moutons - Veaux - Lapins - Viande Chevaline -
Canards

1425, L'Achigan Nord, L'Épiphanie
Autoroute 40 Est, (Sortie 108, puis tourner à gauche)

Annnonce gratuite

عقد الزواج

يسعد الجمعية الإسلامية للمسلمون بـمونتريال أن تقدم للجمعية المغربية خاصة والإسلامية عامة خدمة إبرام عقد الزواج حسب الشريعة الإسلامية، و تعظيم الجمعية علماً أن هذا العقد معترف به من طرف الحكومة المغربية ومصالح القنصلية العامة المغربية بـمونتريال

تتميزه من المعلومات الرجاء الاتصال بناأخ عبر
(514) 325-7322
الطوان: مسجد نور الإسلام
4675, Rue Amiens, Montréal-Nord, (Angle Amiens/Drapeau)

ACTE DE MARIAGE

L'Association Musulmane de Montréal-Nord est heureuse d'offrir à la Communauté Marocaine en particulier, et Musulmane en général, le service de délivrance de l'acte de mariage musulman

L'acte délivré est reconnu par le Gouvernement du Québec et par le Consulat Général du Maroc à Montréal.

Pour informations et Rendez-vous
M. Omar : (514) 325-7322
Adresse : Mosquée Nouv Al-Islam, 4675, Rue Amiens, Montréal-Nord
(Angle Amien/Drapeau)

Association Musulmane de Montréal Nord (AMMN)
<http://www.ammn.org>